

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : CDC du TRIEVES (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET CDC TRIEVES

Numéro SIRET : 20003065800088

POSTE COMPTABLE : SGC - La Mure

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET ECOLES CCT (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

CDC du TRIEVES - BUDGET ECOLES CCT - CA - 2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	50
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	53
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	54
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	57
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	59
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	61
B13 - Opérations liées aux cessions	62
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	68
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	72
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	76
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	77
D4 - Gestion des fonds européens	78
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		13 130

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	131,88
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	147,20
3	Dépenses d'équipement brut / population	28,75
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,39 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,20 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19,53 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,41 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.50%
 - Investissement : 7.50%
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 231 467,62	2 197 114,53	-47 515,54	A1 -81 868,63
Investissement	469 038,61	262 057,35	-47 515,54	A2 -254 496,80
Dont 1068		89 185,54		
Fonctionnement	1 762 429,01	1 935 057,18	0,00	A3 172 628,17

RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II 136 576,11	III + IV 220 250,00
Investissement	I 136 576,11	III 220 250,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00
		B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	A1 + B1	(6)
TOTAL		1 805,26
Investissement	A2 + B2	-170 822,91
Fonctionnement	A3 + B3	172 628,17

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES **EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 136 576,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	68 495,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	65 680,91
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES **EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 220 250,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	220 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		II
		A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	G		
Section de fonctionnement		1 762 429,01		1 935 057,18
Section d'investissement	B	469 038,61	H	262 057,35

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	0,00
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)	
	D	47 515,54	J	0,00
	Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	(si excédent)	

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	2 278 983,16	= G + H + I + J	2 197 114,53
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	F	136 576,11	L	220 250,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	220 250,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	1 762 429,01	= G + I + K	1 935 057,18
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	= B + D + F	= H + J + L	482 307,35
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	2 417 364,53

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		54 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	56 415,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	321 083,05	36 606,39
Total des réalisations d'équipement		377 498,10	91 356,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	149,85	50 729,84
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	89 124,74	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		89 274,59	50 729,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		466 772,69	142 086,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	2 265,92	30 785,58
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		2 265,92	30 785,58

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	469 038,61	II + IV	172 871,81
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	47 515,54	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	89 185,54

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	516 554,15	II + IV + VI + VII	262 057,35
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-254 496,80			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	538 948,49	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	293 079,38
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 115 076,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	168 335,16
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	49 902,95	75 Autres produits de gestion courante (1)	1 465 662,71
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	5 274,43
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 703 927,44	Total recettes de gestion des services	1 932 351,68
66 Charges financières	23 832,62	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	3 883,37	77 Produits spécifiques (1)	439,58
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 731 643,43	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 932 791,26

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	30 785,58	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 265,92
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 30 785,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 2 265,92

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 762 429,01	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 935 057,18
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 762 429,01	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 935 057,18
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	172 628,17
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	149,85	0,00	149,85
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 265,92	2 265,92
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	89 124,74	0,00	89 124,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	56 415,05	0,00	56 415,05
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	321 083,05	0,00	321 083,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		466 772,69	2 265,92	469 038,61

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

47 515,54

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	538 948,49		538 948,49
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 115 076,00		1 115 076,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	49 902,95	0,00	49 902,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	23 832,62	0,00	23 832,62
67	Charges spécifiques (9)	3 883,37	0,00	3 883,37
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	30 785,58	30 785,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 731 643,43	30 785,58	1 762 429,01

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le



ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – RECETTES****C2****TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 729,84	0,00	50 729,84
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	54 750,00	0,00	54 750,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	36 606,39	0,00	36 606,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 785,58	30 785,58
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		142 086,23	30 785,58	172 871,81

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**89 185,54****Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté****0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 274,43		5 274,43
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	293 079,38		293 079,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	168 335,16		168 335,16
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 465 662,71	0,00	1 465 662,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	439,58	2 265,92	2 705,50
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 932 791,26	2 265,92	1 935 057,18

Pour information R002 Résultat positif reporté**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	612 376,00	469 038,61	136 576,11	6 761,28	0,00	469 038,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 500,00	0,00	2 400,00	100,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	130 120,00	56 415,05	68 495,20	5 209,75	0,00	56 415,05
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	387 906,00	321 083,05	65 680,91	1 142,04	0,00	321 083,05
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	520 526,00	377 498,10	136 576,11	6 451,79	0,00	377 498,10
10 Dotations, fonds divers et réserves	150,00	149,85	0,00	0,15		149,85
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	89 200,00	89 124,74	0,00	75,26		89 124,74
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	89 350,00	89 274,59	0,00	75,41	0,00	89 274,59
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	609 876,00	466 772,69	136 576,11	6 527,20	0,00	466 772,69
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	2 500,00	2 265,92		234,08		2 265,92
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	2 500,00	2 265,92		234,08		2 265,92
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	47 515,54					
Total des dépenses d'investissement cumulées	659 891,54	516 554,15	136 576,11	6 761,28	0,00	469 038,61

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	659 891,54	262 057,35	220 250,00	177 584,19
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	296 000,00	54 750,00	220 250,00	21 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	60 506,00	0,00	0,00	60 506,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	36 606,39	0,00	-36 606,39
Total des recettes d'équipement	356 506,00	91 356,39	220 250,00	44 899,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	179 185,54	139 915,38	0,00	39 270,16
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	179 185,54	139 915,38	0,00	39 270,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	535 691,54	231 271,77	220 250,00	84 169,77
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	89 200,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	35 000,00	30 785,58		4 214,42
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	124 200,00	30 785,58		93 414,42
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	659 891,54	262 057,35	220 250,00	177 584,19

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	612 376,00	469 038,61	136 576,11	6 761,28	0,00	469 038,61
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	2 500,00	0,00	2 400,00	100,00	0,00	0,00
2031	2 500,00	0,00	2 400,00	100,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	130 120,00	56 415,05	68 495,20	5 209,75	0,00	56 415,05
21351	36 000,00	29 423,00	12 386,40	-5 809,40	0,00	29 423,00
21828	54 000,00	0,00	56 108,80	-2 108,80	0,00	0,00
21831	0,00	7 560,00	0,00	-7 560,00	0,00	7 560,00
21838	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
21848	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2188	27 120,00	19 432,05	0,00	7 687,95	0,00	19 432,05
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	387 906,00	321 083,05	65 680,91	1 142,04	0,00	321 083,05
2313	387 906,00	279 445,45	65 680,91	42 779,64	0,00	279 445,45
238	0,00	41 637,60	0,00	-41 637,60	0,00	41 637,60
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	520 526,00	377 498,10	136 576,11	6 451,79	0,00	377 498,10
10	150,00	149,85	0,00	0,15		149,85
10222	150,00	149,85	0,00	0,15		149,85
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	89 200,00	89 124,74	0,00	75,26		89 124,74
1641	89 200,00	89 124,74	0,00	75,26		89 124,74
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	89 350,00	89 274,59	0,00	75,41	0,00	89 274,59

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S2LOW

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		609 876,00	466 772,69	136 576,11	6 527,20	0,00	466 772,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 500,00	2 265,92		234,08		2 265,92
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 500,00	2 265,92		234,08		2 265,92
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 500,00	1 578,42		921,58		1 578,42
13913	Subv. transf. Départements	0,00	687,50		-687,50		687,50
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 500,00	2 265,92		234,08		2 265,92

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	659 891,54	262 057,35	220 250,00	177 584,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	296 000,00	54 750,00	220 250,00	21 000,00
1313	Subv. transf. Départements	89 500,00	0,00	0,00	89 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	111 000,00	0,00	0,00	111 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	95 500,00	54 750,00	220 250,00	-179 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	60 506,00	0,00	0,00	60 506,00
1641	Emprunts en euros	60 506,00	0,00	0,00	60 506,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	36 606,39	0,00	-36 606,39
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	36 606,39	0,00	-36 606,39
	Total des recettes d'équipement	356 506,00	91 356,39	220 250,00	44 899,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	179 185,54	139 915,38	0,00	39 270,16
10222	FCTVA	90 000,00	50 729,84	0,00	39 270,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	89 185,54	89 185,54	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	179 185,54	139 915,38	0,00	39 270,16
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	535 691,54	231 271,77	220 250,00	84 169,77
021	Virement de la section de fonctionnement	89 200,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	35 000,00	30 785,58		4 214,42
28031	Frais d'études	0,00	852,00		-852,00



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	5 000,00	0,00		5 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	2 400,00		-2 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	1 293,89		-1 293,89
281351	Bâtiments publics	30 000,00	3 282,01		26 717,99
28152	Installations de voirie	0,00	107,64		-107,64
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	675,07		-675,07
281828	Autres matériels de transport	0,00	1 204,00		-1 204,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	7 876,09		-7 876,09
281838	Autre matériel informatique	0,00	1 680,00		-1 680,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	3 659,45		-3 659,45
28188	Autres immo. corporelles	0,00	7 755,43		-7 755,43
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		124 200,00	30 785,58		93 414,42

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 957 761,00	1 732 320,87	30 108,14	0,00	195 331,99	0,00	1 762 429,01
011	Charges à caractère général (3)	602 461,00	517 885,20	21 063,29	0,00	63 512,51	0,00	538 948,49
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 136 250,00	1 115 076,00	0,00	0,00	21 174,00		1 115 076,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	65 950,00	49 902,95	0,00	0,00	16 047,05	0,00	49 902,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 804 661,00	1 682 864,15	21 063,29	0,00	100 733,56	0,00	1 703 927,44
66	Charges financières	25 000,00	14 787,77	9 044,85	0,00	1 167,38		23 832,62
67	Charges spécifiques (3)	3 900,00	3 883,37	0,00	0,00	16,63		3 883,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		28 900,00	18 671,14	9 044,85	0,00	1 184,01		27 715,99
Total des dépenses réelles		1 833 561,00	1 701 535,29	30 108,14	0,00	101 917,57	0,00	1 731 643,43
023	Virement à la section d'investissement	89 200,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	35 000,00	30 785,58			4 214,42		30 785,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		124 200,00	30 785,58			93 414,42		30 785,58
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 957 761,00	1 732 320,87	30 108,14	0,00	195 331,99	0,00	1 762 429,01

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 957 761,00	1 869 202,64	65 854,54	0,00	22 703,82
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	5 274,43	0,00	0,00	-2 274,43
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	260 000,00	270 379,38	22 700,00	0,00	-33 079,38
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	209 667,00	125 180,62	43 154,54	0,00	41 331,84
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 482 594,00	1 465 662,71	0,00	0,00	16 931,29
Total des recettes de gestion des services		1 955 261,00	1 866 497,14	65 854,54	0,00	22 909,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	439,58	0,00	0,00	-439,58
78	Reprises amort., prov. dépréciations, (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	439,58	0,00	0,00	-439,58
Total des recettes réelles		1 955 261,00	1 866 936,72	65 854,54	0,00	22 469,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 500,00	2 265,92			234,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		2 500,00	2 265,92			234,08

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
--	--	------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 957 761,00	1 869 202,64	65 854,54	0,00	22 703,82
---	--------------	--------------	-----------	------	-----------

(1) Recettes justifiées non litrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 957 761,00	1 732 320,87	30 108,14	0,00	195 331,99	0,00	1 762 429,01
011	Charges à caractère général (4)	602 461,00	517 885,20	21 063,29	0,00	63 512,51	0,00	538 948,49
6042	Achats de prestations de services	233 000,00	190 651,72	19 700,00	0,00	22 648,28	0,00	210 351,72
60611	Eau et assainissement	4 785,00	4 862,01	0,00	0,00	-77,01	0,00	4 862,01
60612	Energie - Electricité	79 464,00	74 633,74	0,00	0,00	4 830,26	0,00	74 633,74
60621	Combustibles	39 821,00	21 566,93	0,00	0,00	18 254,07	0,00	21 566,93
60622	Carburants	2 400,00	2 350,47	0,00	0,00	49,53	0,00	2 350,47
60623	Alimentation	500,00	1 405,48	0,00	0,00	-905,48	0,00	1 405,48
60624	Produits de traitement	2 260,00	1 105,95	0,00	0,00	1 154,05	0,00	1 105,95
60631	Fournitures d'entretien	26 800,00	26 691,36	0,00	0,00	108,64	0,00	26 691,36
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	12 915,30	728,15	0,00	1 356,55	0,00	13 643,45
60636	Habillement et vêtements de travail	700,00	797,44	0,00	0,00	-97,44	0,00	797,44
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 978,17	0,00	0,00	21,83	0,00	1 978,17
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 450,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	29 100,00	27 631,85	635,14	0,00	833,01	0,00	28 266,99
61358	Autres	5 120,00	5 285,32	0,00	0,00	-165,32	0,00	5 285,32
614	Charges locatives et de copropriété	1 231,00	1 141,00	0,00	0,00	90,00	0,00	1 141,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 310,00	18 313,89	0,00	0,00	-4 003,89	0,00	18 313,89
61551	Entretien matériel roulant	3 600,00	2 132,77	0,00	0,00	1 467,23	0,00	2 132,77
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 074,73	0,00	0,00	-5 074,73	0,00	5 074,73
6156	Maintenance	42 803,00	51 248,57	0,00	0,00	-8 445,57	0,00	51 248,57
6161	Multirisques	8 084,00	8 463,98	0,00	0,00	-379,98	0,00	8 463,98
6184	Versements à des organismes de formation	1 300,00	550,00	0,00	0,00	750,00	0,00	550,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	749,74	0,00	0,00	750,26	0,00	749,74
62268	Autres honoraires, conseils	22 600,00	1 636,40	0,00	0,00	20 963,60	0,00	1 636,40
6236	Catalogues et imprimés	0,00	389,30	0,00	0,00	-389,30	0,00	389,30
6238	Divers	22 512,00	16 590,64	0,00	0,00	5 921,36	0,00	16 590,64
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	22 983,54	0,00	0,00	-22 983,54	0,00	22 983,54
6247	Transports collectifs	26 099,00	-1 972,86	0,00	0,00	28 071,86	0,00	-1 972,86
6251	Voyages, déplacements et missions	200,00	43,46	0,00	0,00	156,54	0,00	43,46
6261	Frais d'affranchissement	340,00	288,79	0,00	0,00	51,21	0,00	288,79

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le



ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	11 368,00	14 962,29	0,00	0,00	-3 594,29	0,00	14 962,29
627	Services bancaires et assimilés	250,00	317,50	0,00	0,00	-67,50	0,00	317,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 634,00	2 871,72	0,00	0,00	-237,72	0,00	2 871,72
62878	Remb. frais à des tiers	230,00	224,00	0,00	0,00	6,00	0,00	224,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 136 250,00	1 115 076,00	0,00	0,00	21 174,00		1 115 076,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	1 136 250,00	1 115 076,00	0,00	0,00	21 174,00		1 115 076,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	65 950,00	49 902,95	0,00	0,00	16 047,05		49 902,95
6541	Créances admises en non-valeur	17 400,00	17 485,86	0,00	0,00	-85,86		17 485,86
6542	Créances éteintes	2 050,00	550,83	0,00	0,00	1 499,17		550,83
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	6 968,90	0,00	0,00	-6 968,90		6 968,90
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	45 500,00	23 637,36	0,00	0,00	21 862,64		23 637,36
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00		1 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	50,00	0,00	0,00	-50,00		50,00
65888	Autres	0,00	210,00	0,00	0,00	-210,00		210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 804 661,00	1 682 864,15	21 063,29	0,00	100 733,56	0,00	1 703 927,44
66	Charges financières	25 000,00	14 787,77	9 044,85	0,00	1 167,38		23 832,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	24 452,10	0,00	0,00	547,90		24 452,10
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-9 664,33	9 044,85	0,00	619,48		-619,48
67	Charges spécifiques (4)	3 900,00	3 883,37	0,00	0,00	16,63		3 883,37
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 900,00	3 883,37	0,00	0,00	16,63		3 883,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		28 900,00	18 671,14	9 044,85	0,00	1 184,01		27 715,99
Total des dépenses réelles		1 833 561,00	1 701 535,29	30 108,14	0,00	101 917,57	0,00	1 731 643,44
023	Virement à la section d'investissement	89 200,00						

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	35 000,00	30 785,58			4 214,42		30 785,58
6811	Dot. amort. immos incorporelles	35 000,00	30 785,58			4 214,42		30 785,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		124 200,00	30 785,58			93 414,42		30 785,58

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	9 044,85
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 664,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-619,48

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	1 957 761,00	1 869 202,64	65 854,54	0,00	22 703,82
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	5 274,43	0,00	0,00	-2 274,43
016	APA	3 000,00	5 274,43	0,00	0,00	-2 274,43
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	260 000,00	270 379,38	22 700,00	0,00	-33 079,38
7067	Redev. services périscolaires et enseign	259 000,00	260 932,17	22 700,00	0,00	-24 632,17
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	8 428,23	0,00	0,00	-8 428,23
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	1 018,98	0,00	0,00	-18,98
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	209 667,00	125 180,62	43 154,54	0,00	41 331,84
744	FCTVA	0,00	3 245,76	0,00	0,00	-3 245,76
74718	Autres participations Etat	98 000,00	30 939,00	0,00	0,00	67 061,00
7473	Participation départements	15 500,00	10 500,00	4 500,00	0,00	500,00
74741	Participation communes membres du GFP	41 400,00	47 202,79	0,00	0,00	-5 802,79
74748	Participation autres communes	1 564,00	1 564,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	540,00	540,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	52 663,00	31 189,07	38 654,54	0,00	-17 180,61
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 482 594,00	1 465 662,71	0,00	0,00	16 931,29
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	1 373 394,00	0,00	0,00	0,00	1 373 394,00
757363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	89 200,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	1 456 213,49	0,00	0,00	-1 456 213,49
75888	Autres	20 000,00	9 449,22	0,00	0,00	10 550,78
Total des recettes de gestion des services		1 955 261,00	1 866 497,14	65 854,54	0,00	22 909,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	439,58	0,00	0,00	-439,58
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	439,58	0,00	0,00	-439,58
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 955 261,00	1 866 936,72	65 854,54	0,00	22 469,74
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 500,00	2 265,92			234,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	2 265,92			234,08
Total des recettes d'ordre		2 500,00	2 265,92			0,00
						234,08

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 930 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					1 930 000,00								
07086467	SA BANQUE POPULAIRE DES ALPES	16/12/2008		16/05/2009	350 000,00	F		5,100	5,198		T	X Echéance constante	A-1
10278 08952 00020589001	Société Crédit Mutuel Vif	14/06/2022		30/09/2022	100 000,00	F		1,500	1,507		T	X Echéance constante	A-1
A0119143000	SA CE GRENOBLE	12/07/2019		25/07/2019	1 000 000,00	F		1,160	1,014		A	X Echéance constante	A-1
MON51176SEUR	SA LA BANQUE POSTALE	12/12/2016		01/05/2017	480 000,00	F		1,380	1,390		T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					1 930 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 293 346,27					89 141,25	24 435,59	9 044,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 293 346,27					89 141,25	24 435,59	9 044,85
07086467		0,00	A-1	182 344,36	9,17	F		5,198	15 067,21	9 782,87	1 162,45
10278 08952 00020589001		0,00	A-1	89 075,01	17,50	F		1,507	4 419,13	1 377,63	3,71
A0119143000		0,00	A-1	712 417,68	14,17	F		1,014	46 619,88	8 804,84	7 024,44
MON511765EUR		0,00	A-1	309 509,22	12,08	F		1,390	23 035,03	4 470,25	854,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 293 346,27					89 141,25	24 435,59	0,00	9 044,85

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS				B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		4	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		1 293 346,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				Charges c/668
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		19-03-2012	
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)	
L		202 Frais d'étude, d'élaboration, de modifications et de révisio	10	16/10/2023	
L		2031 Frais d'études	5	16/10/2023	
L		2032 Frais de recherche et de développement	5	16/10/2023	
L		2033 Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	16/10/2023	
L		204* Fonds de concours	15	16/10/2023	
L		205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	16/10/2023	
L		208 Autres immobilisations incorporelles : logiciels	2	16/10/2023	
L		212* Agencements et aménagements de terrain	15	16/10/2023	
L		2132 Immeuble de rapport	30	16/10/2023	
L		2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	20	16/10/2023	
L		2138 Autres constructions	15	16/10/2023	
L		2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	30	16/10/2023	
L		2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	30	16/10/2023	
L		2145 Constructions sur sol d'autrui	10	16/10/2023	
L		2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	10	16/10/2023	
L		2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	16/10/2023	
L		21757 Installations , matériel et outillage techniques	10	16/10/2023	
L		21758 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	16/10/2023	
L		21783 Matériel informatique	10	16/10/2023	
L		21784 Mobilier	10	16/10/2023	
L		21788 Autres immobilisations corporelles	10	16/10/2023	
L		2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	16/10/2023	
L		2182 Matériel de transport	8	16/10/2023	
L		2183 Matériel informatique	5	16/10/2023	
L		2183 Matériel informatique	5	16/10/2023	
L		2184 Matériel de bureau et mobilier	10	16/10/2023	
L		2184 Mobilier	10	16/10/2023	
L		2185 Matériel de téléphonie	5	16/10/2023	
L		2188 Autres immobilisations corporelles	10	16/10/2023	

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-200030658-20250414-2025 46-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 000,00	
Personnes de droit privé	1 000,00	
Associations	1 000,00	
EMALA TRIEVES NORD	500,00	
EMALA TRIEVES SUD	500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
État	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025
Reçu en préfecture le 25/04/2025
Publié le
ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF



IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			384 844,52	2 668,29	
Acquisitions à titre onéreux			384 844,52	2 668,29	
15/02/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	662,40	0,00	0
27/02/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	6 000,00	0,00	0
05/03/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	359,12	0,00	0
19/03/2024	AVANCE ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE	ECOLE-2023-000013	41 637,60	0,00	0
21/03/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	91 893,00	0,00	0
06/04/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	360,88	0,00	0
15/04/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	662,40	0,00	0
28/04/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC DEMOLITION BALCON	ECOLE-2024-000003	5 232,00	0,00	0
06/05/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	662,40	0,00	0
10/05/2024	CHARIOT DE MENAGE PRIMAIRE MDC	ECOLE-2024-000004	539,74	539,74	1
14/05/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	-36 606,39	0,00	0
27/06/2024	CHARIOTS DE LAVAGE + DIVERS ECOLES MENS	ECOLE-2024-000005	6 195,11	220,27	10
04/07/2024	REFRIGERATEUR TABLE TOP ECOLE MENS	ECOLE-2024-000006	309,00	0,00	1
18/07/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	720,00	0,00	0
30/07/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	12 180,00	0,00	0
30/07/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	12 198,00	0,00	0
31/07/2024	AUTOLAVEUSE + CHARIOT ECOLE MENS	ECOLE-2024-000007	6 170,40	159,40	10
01/08/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	8 250,00	0,00	0
02/08/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	471,37	0,00	0
06/08/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	8 618,40	0,00	0
18/08/2024	ECOLE ST MAURICE TRAVAUX TOITURE	ECOLE-2024-000010	13 223,00	134,07	20

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
27/08/2024	9 ORDINATEURS FIXES POUR LES ECOLES	ECOLE-2024-000009	7 560,00	336,00	5
30/08/2024	MATERNELLE MENS JEU A GLISSIERE INOX	ECOLE-2024-000011	4 374,00	87,48	10
03/09/2024	ECOLE ST MAURICE TRAVAUX EXTERIEUR	ECOLE-2024-000008	9 600,00	117,33	20
03/09/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION	ECOLE-2023-000006	472,55	0,00	0
16/09/2024	ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	23 269,00	0,00	0
16/09/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION	ECOLE-2023-000006	67 657,40	0,00	0
16/09/2024	ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	1 074,00	1 074,00	1
25/09/2024	ECOLE MDP CONTENEUR ISOTHERME	ECOLE-2023-000006	496,80	0,00	0
07/10/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION	ECOLE-2023-000006	16 445,40	0,00	0
15/10/2024	ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	1 320,00	0,00	0
22/10/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION	ECOLE-2023-000006	10 514,33	0,00	0
24/10/2024	ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	11 000,00	0,00	0
24/10/2024	ECOLE PRIMAIRE MDC RENOVATION	ECOLE-2023-000006	6 600,00	0,00	0
12/11/2024	ENERGETIQUE+VEGETALISATION COUR	ECOLE-2023-000006	44 722,61	0,00	0
03/12/2024	PRIMAIRE MDC INSTALLATION ALARME	ECOLE-2024-000013			
19/12/2024	PRIMAIRE MDC AMENAGEMENT TERRAIN MULTISPORTS	ECOLE-2025-000001			
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES			B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-47 515,54
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-35 670,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-83 185,54

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	89 185,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-83 185,54
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	6 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	91 850,00	91 540,51	136 576,11	228 116,62
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	214 200,00	81 515,42	220 250,00	301 765,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	122 350,00	-10 025,09	83 673,89	73 648,80
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-47 515,54			-47 515,54
Affectation au 1068 (C)	89 185,54	89 185,54		89 185,54
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	41 670,00			41 670,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				115 318,80

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	91 850,00	91 540,51
1631	Emprunts obligataires	89 200,00	89 124,74
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	89 200,00	89 124,74
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 650,00	2 415,77
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	150,00	149,85
139	Subv. invest. transférées opte résultat	2 500,00	2 265,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		214 200,00	III 81 515,42
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		90 000,00	50 729,84
10222	FCTVA	90 000,00	50 729,84
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES propres internes de l'année (b) (3)		124 200,00	30 785,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		852,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	5 000,00	2 400,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	1 293,89
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	3 282,01
281351	Bâtiments publics	30 000,00	107,64
28152	Installations de voirie	0,00	675,07
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	1 204,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	7 876,09
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 680,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	3 659,45
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	7 755,43
28188	Autres immo. corporelles	0,00	

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	89 200,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	9 600,00	0,00	0,00	19 823,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	279 445,45	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	289 045,45	0,00	0,00	19 823,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	9 600,00	0,00	19 823,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	279 445,45	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	289 045,45	0,00	19 823,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	0,00	0,00	0,00	29 423,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	0,00	0,00	0,00	279 445,45
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	0,00	0,00	0,00	308 868,45

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	0,00	0,00	0,00	29 423,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	0,00	0,00	0,00	279 445,45
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	0,00	0,00	0,00	308 868,45

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	0,00	0,00	0,00	29 423,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	0,00	0,00	0,00	279 445,45
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	0,00	0,00	0,00	308 868,45

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	0,00	0,00	0,00	29 423,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	0,00	0,00	0,00	279 445,45
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	0,00	0,00	0,00	308 868,45

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	29 423,00	0,00	0,00	0,00	29 423,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	279 445,45	0,00	0,00	0,00	279 445,45
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		308 868,45	0,00	0,00	0,00	308 868,45

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES			D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	IV D4

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents 31 + 10 pouvoirs

Nombre de suffrages exprimés : 40 (Sortie des Présidents pendant le vote)

VOTES :

Pour : 40

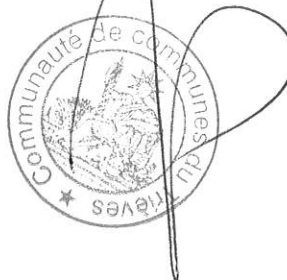
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 7/4/25

Présenté par Le FAUCONNIER Jérôme (1),

A 85 Martin Chelle le 14/04/2025



Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session ordinaire

A 85 Martin Chelle le 14/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3),

AGRESTI Jean-Pierre (suppléant)	
ANDRE Isabelle (suppléante)	
ATHENOUX Jean-Pierre (suppléant)	
BARBA Jean-Pierre (suppléant)	
BARBE Gilles	
BECOURT Thibaud (suppléant)	
BERNARD Éric	
BESNARD Sébastien	
BLANCHARD Vincent	
BONATO Jacqueline (suppléante)	
BONENFANT Pierrick	
CAMPREDON Sabine	
CARTON Thomas (suppléant)	
CLERET Gilles	
COLLIN Patrick (suppléant)	
CROZE Fabienne	
CUCHET Robert	
DIDIER Claude	
DRAIN Marie-Pierre	

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

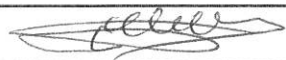
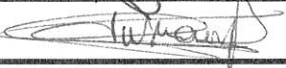
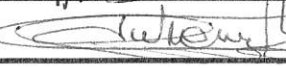
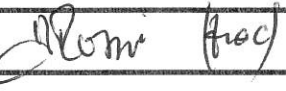
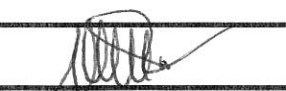


ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

DRURE Christophe	
DUMAS Gilles (suppléant)	
DUSSART Catherine (suppléante)	
EYRAUD GRIFFET Alexandre	
FAIVRE Aymeric	
FAUCONNIER Jérôme	
FAURE Yannick	
FIORUCCI Caroline	
FITOUSSI Anne-Marie	
FURMANCZAK Éric	
GABORIT François (suppléant)	
GIRARD Claude	
GIRAUD MARTIN Michèle (suppléante)	
GIRAUD Marc (suppléant)	
GOUBE Rémi	
GOUTEL Jean-Louis	
GUILLEN Angeline (suppléante)	
Gresse-en-Vercors (suppléant)	
HAUT Jocelyne (suppléante)	
IHLE Uta	
KOWALCZYK Laurent (suppléant)	
LACROIX Fanny	
MARTINELLO Patrick	
MELMOUX Frédéric (suppléant)	
MENEGHIN CAPRIO Véronique	
MILLOT André (suppléant)	
MILON Hervé (suppléant)	
MONTAGNON Danielle	
MOUNIER Alain (suppléant)	

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

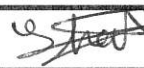
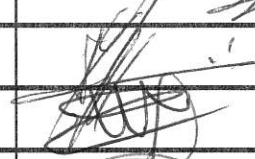


ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

PEYBERNES Didier	
PICCARRETTA David	
RIOTTON Freddy	
ROCHAS Marc	
ROCHE Alain	
ROSSI Hélène	
ROUX Christian	
SARCELLA Marianne	
SIMOES Sandrina (suppléante)	
STREIT Françoise	
SUZZARINI Pierre	
VALLIER Éric	
VIAL Béatrice	
VIDON Alain	
ZOPPE Joël	

Certifié exécutoire par Le FAUCONNIER Jérôme (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

25/4/2025
A, le

à Presbiter de Clermont

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le



ID : 038-200030658-20250414-2025_46-BF